

Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot**Saint-Georges-le-Flécharde** - Tome III

Saint-Georges-le-Flécharde, c^{on} de *Meslay* (17 kil.) ; arrond. de *Laval* (21 kil. E.-S.-E.).

Anciens noms

Parrochia Sancti Georgii de Feschal, 1125 (Cart. d'Évron). — *Sanctus Georgius de Feschal*, 1235 (Ibid.). — *Sanctus Georgius de Feschal*, 1285 (Lib. alb., t. I, p. 349). — *Sanctus Georgius de Fescallo*, XIV^e s. (Bibl. du Mans, m^{ss}. 241, f. 62). — *Saint Jorge*, 1312 (Bibl. nat., fr. 8.736). — *Saint George le Feschal*, 1398 (Arch. de la Vienne, H/3. 988). — *Saint George le Feschal*, 1434, 1454 (Arch. nat., KK. 324 ; R/5. 385). — *La ville et paroisse de Saint Georges de Feschal*, 1456 (Collect. personn.). — *La paroisse de Feschal*, 1457 (Cab. de la Beauvuère). — *Saint Georges de Ferchal*, 1637 (Arch. de la M., minutes Jardrin). — *Saint Georges le Flécharde*, 1679 (Reg. par. de Soulgé). — *Saint Georges le Fléchal*, 1689 (Arch. nat., Q/3. 78). — *Saint Georges le Fléchart* (Jaillot). — *Saint-Georges-le-Flécharde* (Cassini). Il y a en la Bazouge le Haut et le Bas-Feuchaud, autrefois Feschal.

Géographie physique

Géologie. — « Le rectangle allongé, presque régulier, que forme cette commune, est orienté N.-O. S.-E., suivant la direction des couches géologiques. Au nord, porphyre pétrosiliceux et schistes silicifiés, d'âge carbonifère, formant une traînée à laquelle succède, au sud, une étroite bande de schistes calcaireux appartenant au Dévonien inférieur. Le bourg de Saint-Georges est bâti sur le calcaire carbonifère (assise de Sablé), lequel affleure sur les deux versants de la vallée de la Tannerie. Au sud, enfin, schistes, grès et poudingues, avec veines d'anthracite, se rattachant au bassin de la Bazouge-de-Chemeré. » D.-P. Œ.

Le territoire, bande étroite s'étendant du S.-E. au N.-O., dont le bourg occupe le centre, forme en même temps un plateau de 100 m. d'altitude, limité vers l'E. par la Vaige, affluent de la Sarthe, et à l'O. par les branches extrêmes de l'Ouette, tributaire de la Mayenne. On mentionne en 1398 le chemin de Saint-Georges à Évron, et à toutes les époques le grand chemin de Laval au Mans, figuré par Jaillot. Cassini indique le tracé de la route nationale actuelle par Vaiges. Il y a aujourd'hui des routes pour la Bazouge-de-Chemeré (5 kil. S.-S.-E.) ; Saint-Denis-du-Maine (9 kil. S.) ; Bazougers (6.500 m. O.-N.-O.) ; Nuillé-sur-Ouette (4 kil. N.-O.) ; Vaiges (3 kil. E.-N.-E.).

Superficie, cadastrée en 1833 par M. Lioust, 845 hect. — « Il n'y a en cette paroisse que de bonnes terres labourables et de bons prés ; 10 métairies » (1696). Production en 1777 : « méteil, avoine, carabin » (Le Paige).

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 18, de 1644 à 1654 ; — 14, de 1700 à 1710. — 85 feux en 1696 ; — 433 hab. en 1726 ; — de 280 à 350 communiants en 1776 ; — 365 hab. en 1803 ; — 360 hab. en 1821 ; — 400 hab. en 1831 ; — 437 hab. en 1841 ; — 550 hab. en 1851 ; — 520 hab. en 1861 ; — 439 hab. en 1871 ; — 504 hab. en 1881 ; — 434 hab. en 1891 ; — 327 hab. en 1902, dont 204 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 32 villages, fermes, closiers ou écarts. On comptait 32 fermes en 1843. En dépendent : les Choisières, 23 hab. ; la Promenade, 23 hab. ; Mazagran, 39 hab.

Bureau de poste de Vaiges ; – perception de Bazougers.

Assemblée

Assemblée à la Saint-Georges, 23 avril.

Industrie

Un four à chaux était en activité à la Landelle, 1515. — René Chasseray, de Saint-Georges, fournit de l'ardoise pour l'église de Vaiges, 1740. — L'exploitation des mines de la Bazouge-de-Chemeré s'étendait sur le territoire de Saint-Georges.

Foires et marchés

Une foire, dont les seigneurs de Vaiges et de Laval se partageaient la coutume de la poterie et de la tournerie, se tenait le jour de la Saint-Georges au XV^e s. (V. *infra*).

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé de Sablé et du doyenné de Sablé en deçà de l'Ouette ; — de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Laval ; — du district de Laval et du canton de Soulgé-le-Bruant en 1790 ; — de la Mission d'Évron en 1797 ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtre de Saint-Vénérand de Laval et du doyenné de Meslay.

L'*église*, dédiée à saint Georges (fête le 23 avril), était absolument ruineuse quand on a dû la reconstruire en 1874. Le plan en était intéressant dans sa régulière simplicité : une nef, un chœur en léger rétrécissement, terminé par une abside plus étroite encore et qui conservait une petite fenêtre romane. Cette gradation dans les proportions du plan par terre se reproduisait dans le plan d'élévation, le chœur étant plus bas que la nef et plus élevé que l'abside. La tour en façade, aux murs épais, à porte et fenêtres ogivales en roussard, se terminait en pyramide comme celle de Parné, mais dans des proportions plus modestes. Une petite chapelle, ajoutée au côté N. du chœur et sans style, était la seule modification extérieure que l'édifice ait subie depuis sa construction du XI^e ou XII^e s. Aucun autel dans cette chapelle, mais des pierres tombales dressées contre les murs. Un mur auquel s'adossait le maître-autel, à l'entrée de l'abside, laissait celle-ci à l'usage de sacristie. Deux petits autels, dédiés à la Vierge et à saint Jean Baptiste, accostaient l'arcade entre chœur et nef.

Grâce à une somme importante économisée sur les ressources de la fabrique par M. Lefoulon, son prédécesseur, et à des ressources trouvées par lui, M. Godin a pu procurer à sa paroisse une église romane, en forme de croix, avec chœur à pans coupés, tour en façade, construite sur les plans de M. Rodier, du Mans, de 1874 à 1876 et consacrée le 1^{er} octobre 1878 par M^{gr} Grandin. Elle occupe une partie de l'ancien édifice.

Cure à la présentation de l'évêque. On y trouve constamment un prêtre sacristain. Au temporel était attaché un fief dont relevait la Petite-Bourgeoisie.

Curés: Lambert *Le Bourguignon* fait un don au chapitre du Mans, dont son frère était membre, 1285. — René de *Hervé*, † 1571. — Guillaume *Girard*, maître ès arts, demeurant au Mans, 21 avril 1571, se démet, 1572. — Pierre *Angot*, 1^{er} mai 1572, démissionne, 1581. — Julien *Tessé*, mai 1581, maintenu contre Jean Millard, sacriste de Saint-Georges, et Laurent Malines, demeurant à Vaiges, résigne, 1587. — Gervais *Roussigneul*, de Cheméré-le-Roi, octobre 1587. — François *Baron* se démet, 1625. — Charles *Baron*, mars 1625, démissionne, 1666. — Pierre

Baron, chapelain de l'Augrunière en Vaiges, juillet 1666, pourvu en 1679 de la cure de Soulgé-le-Bruant, 1688. — Pierre *Sédiller*, demeurant à Montsûrs, 6 décembre 1688, † 1711, fit don à l'église de Montsûrs des reliques de saint Benoît et de sainte Colombe. — Maurice *Laguillé*, demeurant à Bonchamp, février 1711, résigne « détenu de maladie corporelle », 1740. — Nicolas-Maurice *Chauveau*, neveu du précédent, 16 mars 1740, † 1767. — Maurice-Jacques-Jean *Regnard*, vicaire à la cathédrale du Mans, 23 mars 1767, « zélé pour son église » (note de l'évêché en 1778), † au mois d'avril 1783. — Pierre-François *Gilles de la Besnardière*, maître ès arts, vicaire à Saint-Martin d'Évron, 4 mai 1783, permute le lendemain. — André *Pottier*, bachelier en droit, curé d'Évron, 5 mai 1783. — Charles-Jean *Gasselín-Duverger*, curé du Tronchet, se désiste, 25 juin 1787. — Joseph *Jardin*, docteur en théologie, vicaire à N.-D. de la Ferté-Bernard, installé le 26 juin 1787, prêtre, le 13 février 1791, un serment avec préambule fermement catholique, signe son dernier acte public le 28 avril 1792, et reste caché, durant toute la Révolution, dans sa paroisse, le plus souvent à la ferme de la Landelle, d'où il dessert Bazougers, Arquenay, Vaiges et Nuillé-sur-Ouette. Ce prêtre, d'un mérite distingué, fut nommé en 1803 curé de Saint-Calais, puis de Brûlon où il mourut en 1826. Michel-François Boget, vicaire, après avoir prêté le serment schismatique, alla vicaire à Louverné et exerça dans la suite divers emplois, même celui de portefaix à Laval, pendant la Terreur.

Sur cinq intrus nommés à Saint-Georges, un seul, Jacques-Charles Martin, surnommé la Martinière, accepta et y resta du 29 octobre 1792 au 20 novembre suivant.

Après le Concordat : Ange-Louis *Le Pescheux-Hautcousin*, prêtre insermenté d'Ernée, 1803, nommé à la cure d'Aron, 1812. — Julien *Jardin*, 1812, † 1820. — Louis-François *Lebreton*, 1821-1856. — Jacques *Fouqué*, 1856-1868. — *Lefoulon*, 1868-1873. — *Godin*, 1873-1885. — *Pavard*, 1885, † 1887. — *Galbin*, 1887. — *Trotin*, 1887-1897. — *Trouillard*, 1897.

Presbytère ancien près de l'église.

Cimetière contigu à l'église, transféré, vers 1830, sur la route de la Bazouge.

Écoles

Écoles. — Jean-Baptiste Bezier est nommé pour instruire la jeunesse, août 1793. — Aujourd'hui deux écoles communales laïques.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie, mouvante de Laval, était attachée, non à la châtellenie, mais à la seigneurie de Vaiges (V. cet art.). Il existait aussi un office de « voyer de Saint-George, » relevant à foi simple de cette seigneurie de Vaiges et revêtu de privilèges importants, soit à Vaiges, soit à Saint-Georges et ailleurs. Hamelin, le plus ancien titulaire connu de cette charge, eut une série de difficultés avec les moines d'Évron. En 1205, il s'agissait de la perception des béliers que l'abbaye payait au seigneur de Laval sur sa terre de Sainte-Marie par les mains du voyer de Saint-Georges. Celui-ci, renonçant à d'anciens privilèges, se contenta des suivants. Il choisirait pour lui le meilleur des vingt-cinq béliers, puis le moine de Vaubrenon, *monacus de Vallebreton*, lui ferait avec le second un repas qu'il devait manger sans chandelle, avec deux compagnons seulement et sans être dérangé par personne, autrement il s'en retournerait à jeûn, *impransus remanebit*. Des quinze boisseaux de froment que lui devait l'abbaye sur les bordages du Chêne-Renaud, de la Belloceraie, de l'Échasseraie, du Rocher, de Coismel ; il en abandonnait neuf aux moines. La paix ne fut pas longue. Inquiétés par le voyer, les religieux se plaignirent à Mathieu de Montmorency, seigneur de Laval, qui ordonna en 1221 un duel judiciaire

et fit estimer par sa cour de Laval à 60 *lt* le tort causé à l'abbaye. Au jour dit, les moines seuls se présentèrent *cum suo apparatu*. Les garants du défaillant, obligés par sentence de la cour à payer 50 *lt*, désintéressèrent la partie adverse en lui faisant remise de six setiers de froment que le voyer percevait sur les métairies de l'Épine, de Montaubon, etc. Le voyer de Saint-Georges ratifia lui-même ce jugement à la prière du seigneur de Laval.

En 1406, le voyer de Saint-Georges est Guillaume des Forges, qui déclare « qu'au jour de la foire qui est en la ville de Saint-Georges-de-Feschal, le jour et feste de saint George, il a droit d'avoir de chacun marchand, vendant pain ès fiefs de Vages, la moitié de deux pains blancs, du prix de deux deniers obolle, et la moitié de IV deniers de coutume sur chacune pipe de vin exposée en vente à détail, » jusqu'au son des vêpres ; les autres droits de « seigneurie et justice » revenaient au seigneur de Vaiges, et ensuite ils se partageaient entre le seigneur et le voyer ; mais celui-ci était tenu de donner un « disner de pain, vin, d'un met de cher ou de poisson, » suivant le jour, « au lieu de la Voirie, en la ville de Saint-George, au prévost de Laval et à son varlet », lorsqu'il venait recevoir les coutumes du seigneur de Laval, et aussi de fournir son cheval, d'étable, de foin et d'un quarteron d'avoine. Après la mort de Guillaume de Forges, Anne de Laval retira son office par puissance de fief et devint ainsi « voyère de Saint-George ». Le seigneur de Villiers avait aussi « en la ville et paroisse de Saint-George des debvoirs et seigneuries » qu'il relevait de Vaiges (1456). Il en était de même pour le seigneur du Bois-du-Pin (1636). Enfin, en 1732, Pierre-François-Alexandre de Foyal, époux de Marie-René Labbé de Champagnette, se titre seigneur de Saint-Georges.

Notes historiques

Notes historiques. — Peu de noms de localités d'une antiquité caractérisée malgré le passage de plusieurs voies anciennes : Rouellay, Vaugeois, Landelle, Goulvent, Bonne-Fontaine. — Raoul le Roux donna à l'abbaye d'Évron, avec son fils Girard, une dîme en Saint-Georges, avant 1125. Un nommé Osmond, par un acte analogue, donna au prieur de la Ville-au-Moine avec Foucouin, son fils, le lieu de l'Ouche-Osmond, chargé à la fin du XII^e s. d'une rente envers Pierre d'Anthenaise. Le prieuré bénédictin jouissait aussi du tiers des oblations faites à l'église le jour de la Saint-Georges. Hugues de Jonchère reconnut de son côté, en 1235, devant Gervais, doyen de Brûlon, l'offrande qu'il avait faite d'une dîme et la féodalité de l'hébergement de la Babinière, appartenant alors à Guillaume Babin et que lui-même relevait de Gilles N., chevalier.

Les paroissiens prennent le 8 décembre 1433 une sauvegarde et 48 bullettes des Anglais.

Il y eut émeute en 1785 pour empêcher l'enlèvement de quelques boisseaux de grains, vendus par les héritiers du vicaire Heuzé. — Le maire et les officiers municipaux adressent au directoire de Laval, en 1791, une pétition pour qu'on ne leur donne pas de curé assermenté. — Sur l'ordre du commandant de légion, le capitaine de la garde nationale fait arrêter neuf individus qui se sauvaient de la déroute de Château-Gontier, 21 octobre 1793. — Le jeune Moulé de la Raitrie (V. ce nom) succomba dans les premiers mois de 1794, dans les conditions que l'on sait, au bourg de Saint-Georges. Taillefer s'y fit battre aussi à la fin de l'hiver de 1796 par la troupe du capitaine Ehlert.

Maires

Maires : G. *Guiard*, 1792. — P. *Bardou*, an III. — Pierre *Thuau*, agent municipal, 1798. — Louis *Guillois*, an VIII. — *Peslier*, an XII. — René *Gormier*, an XII. — René *Cornuau*, an XIII, 1807. — Nicolas-Louis *Carré-Paumardière*, 1807-1816. — *Guillois*, 1821. — *Boisseau*, 1822-1829. — *Martigné*, 1829, 1832. — Pierre *Vétillard*, 1832, 1834. — François *Martigné*, 1834, 1858. — Maurice *Fontaine*, 1858-1870. — Jean-Baptiste *Gouyet*, 1872-1888. — Adolphe *Ambard*, 1888-1896. — Eugène *Pichery*, 1896.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1641. — Bibl. de Laval, fds Couanier, carton I. — Chart. de Villiers (Vaiges). — *Bull. hist. de la M.*, t. I, p. 515. — Arch. de la M., B. 54, 112, 462, 616, 630, 636, 1.135, 1.542 ; L. 195. — Cart. d'Evron, p. 556. — *Cart. de la Couture*, p. 222. — *Lib. alb.*, t. I, p. 349. — Arch. nat., KK. 324 ; R/5. 385 ; Q/3. 78. — *Sem. relig.*, t. VII, p. 573, art. signé C(harles) M(aillard). — Arch. de la Vienne, H/3. 977, 988.